



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SUBMISSION À :

Unité de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada 4e Avenue Est, bureau 720
Calgary, AB T2G 4X3
Bid Fax : (866) 246-6893

**REVISION 002 TO REQUEST FOR
STANDING OFFER**

**RÉVISION 002 À DEMANDE
D'OFFRES À COMMANDES**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre
demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés 220 - 4
4e Avenue Est, bureau 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : COC pour des services de génie civil – Routes Services de génie, Ouest et Nord du Canada		
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0372/A	Date : 24 janvier 2020	
Amendment No. - N° de modification : 002		
Client Reference No. - N° de référence du client : n/a		
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00900906		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 h On - le : 4 février 2020		Time Zone - Fuseau horaire HNR
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu		
Telephone No. - N° de téléphone : (587) 432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUSSIONNAIRE		
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Address - Adresse :		
Telephone No. - N° de téléphone :	Fax No. - N° de télécopieur :	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Signature :	Date :	

Modification 002

La présente modification vise à diffuser les questions et réponses

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q6 À la section 3.3 Évaluation et cotation, le tableau des critères présente les colonnes « coefficients de pondération » et « cotes pondérés », mais celles-ci ne semblent pas concorder. Par exemple, la cote pondérée pour la ligne 3.2.4 devrait être 0 – 40, et non 0 – 30. Veuillez confirmer que les données figurant au tableau sont correctes.

R6 Voir la section « Révision des documents de l'appel d'offres » ci-dessous.

Q7 À la section 3.2.4, sous le point *Ce que nous recherchons*, on peut lire : « Une démonstration de la disponibilité de personnel clé et de l'expertise, des capacités et du savoir-faire de ces ressources dans chacun des secteurs énumérés dans la section Services requis ». Toutefois, au point 2, *Ce que l'offrant devrait fournir*, on peut lire : « six (6) curriculum vitæ de membres du personnel clé responsables de l'exécution de la majorité des travaux dans le cadre de différentes commandes subséquentes à l'offre à commandes ». Veuillez confirmer comment cette section sera évaluée. Un offrant peut-il recevoir tous les points de cette section en ne présentant que les curriculum vitae du personnel clé? Les documents fournis en plus des curriculum vitae du personnel clé seront-ils étudiés par les évaluateurs?

R7 Voir la section « Révision des documents de l'appel d'offres » ci-dessous.

Q8 Nous cherchons à éclaircir les points ci-dessous (DOC, section 2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions, p. 55) concernant ce qui ne compte pas comme page excédentaire :

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum :

- lettre d'accompagnement
- table des matières
- intercalaires
- formulaire de déclaration/d'attestations (annexe A)
- dispositions relatives à l'intégrité
- première page du document de la Demande d'offre à commandes
- formulaire de proposition de prix (annexe B)
- formulaire d'identification des membres de l'équipe (annexe C)
- attestation et preuve de conformité en matière de santé et de sécurité au travail (annexe D)

Est-ce que les quatre curriculum vitæ sont aussi exclus du nombre maximum établi à 30 pages?

R8 Exact, les curriculum vitæ ne sont pas inclus dans le nombre maximum de 30 pages.

Q9 L'annexe D doit être remplie puis présentée à Parcs Canada après l'attribution du contrat et avant tout accès au lieu de travail (à l'annexe D, p. 89, on énonce ceci : « Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada. Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail »).

R9 L'annexe D doit être remplie par l'offrant retenu après l'attribution du contrat.

B. RÉVISION DES DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES

1. À la PARTIE 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP), 3.2 EXIGENCES COTÉES, 3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services

Supprimer : l'ensemble de la section « 3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services »

Remplacer par :

3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services (Maximum de 30 points)

1. *Ce que nous recherchons*

Compréhension de l'approche et de la méthode adoptées par les proposants pour fournir les services requis

2. *Ce que le proposant devrait fournir;*

Description :

- (a) approche et méthodes adoptées pour fournir les services à Parcs Canada
- (b) expérience en lien avec les offres à commandes
- (c) structure et organisation de l'équipe du proposant (structure hiérarchique)
- (d) affectation des ressources et la disponibilité du personnel de relève
- (e) rôles et responsabilités du personnel clé
- (f) démarche en vue de donner suite à la passation des différentes commandes subséquentes qui pourraient résulter de la présente demande d'offre à commandes;
- (g) manière dont le proposant prévoit répondre aux exigences relatives au délai d'exécution du projet
- (h) techniques de contrôle de la qualité
- (i) résolution de conflits
- (j) stratégie de gestion des risques
- (k) **façon dont l'offrant compte satisfaire aux diverses exigences géographiques**

2. À la PARTIE 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP)

Supprimer : l'ensemble de la section « 3.2.4 Compétences et expérience du personnel principal »

Remplacer par :

3.2.4 Compétences et expérience **du personnel principal (Maximum de 30 points)**

1. *Ce que nous recherchons*

Une démonstration de la disponibilité de personnel clé et de l'expertise, des capacités et du savoir-faire de ces ressources dans chacun des secteurs énumérés dans la section Services requis.

2. *Ce que l'offrant devrait fournir : (environ deux (2) pages **par** membre du personnel clé)*

- (a) **six (6)** curriculum vitæ de membres du personnel clé responsables de la **direction** de la majorité des travaux dans le cadre de différentes commandes subséquentes à l'offre à commandes. Chaque CV doit clairement indiquer les années et le type d'expérience, la scolarité, les attestations professionnelles et les distinctions à l'appui de la prestation des services précisés à la section Services requis.

Personnel clé :

- Gestionnaire de projet principal
- Autre gestionnaire de projet
- Ingénieur des routes principal
- Superviseur des routes principal
- **Spécialiste de l'environnement principal**
- **Ingénieur géotechnicien principal**

3. À la PARTIE 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP)

Supprimer : l'ensemble de la section 3.3 ÉVALUATION ET COTATION

Remplacer par :

3.3 ÉVALUATION ET COTATION

1. Un comité d'évaluation de APC examinera, évaluera et cotera toutes les propositions jugées recevables (c'est-à-dire celles qui répondent à toutes les exigences obligatoires exprimées dans la Demande d'offre à commandes). En premier lieu, on ne dépouillera pas les enveloppes de prix; seuls les aspects techniques de la proposition seront évalués conformément au barème suivant, afin d'établir les cotes techniques.

Critères	Coefficients de pondération	Cotation	Cotes pondérées
3.2.1 Compréhension de la portée des services	1,0	0 - 10	0 - 10
3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services	3,0	0 - 10	0 - 30
3.2.3 Expérience antérieure	3,0	0 - 10	0 - 30
3.2.4 Expertise et expérience du personnel clé	3,0	0 - 10	0 - 30
Total			0 - 100

Les offres qui auront obtenu la cote de passage pondérée de soixante (60) sur cent (100) points au titre des critères techniques cotés ci-dessus seront étudiées plus en profondeur.

On ne procédera à aucune autre analyse des propositions des offrants qui n'auront pas obtenu la cote de passage de soixante (60) points.

4. À la section **ANNEXE B Formulaire de proposition de prix** :

Apporter les modifications suivantes à la « Catégorie de personnel » :

Supprimer les mots : « Géorisques/mécanique des roches »

Remplacer par : « **Géotechniques**/géorisques/mécanique des roches »

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.